



CHIRURGIE

Prothèse d'épaule en ambulatoire : première en Alsace

Un sexagénaire s'est récemment vu poser une prothèse d'épaule en ambulatoire à la clinique Rhéna de Strasbourg. Une première en Alsace, pour un protocole très encadré.

Le 21 juin dernier a eu lieu une première chirurgicale en Alsace, à la clinique Rhéna, avec la pose d'une prothèse d'épaule en ambulatoire par les Drs Yves Lefebvre et Yves-Pierre Le Moulec de l'Institut de l'épaule de Strasbourg (lire notre édition du 18 mars dernier).

Prise en charge pluridisciplinaire

Un patient âgé d'une soixantaine d'années a bénéficié cet été d'un nouveau protocole de pose d'une prothèse inversée de l'épaule avec suivi rapproché. Opéré le matin, il a regagné son domicile le jour même dans l'après-midi. L'intervention a été réalisée grâce à une prise en charge multidisciplinaire. L'implication du service d'anesthésie-réanimation et en particulier celle du Dr Radu Lupescu a été primordiale.

Les progrès conjoints des techniques chirurgicales et des techniques d'anesthésie permettent aujourd'hui d'effectuer en ambulatoire la pose d'une prothèse totale d'épaule chez certains patients bien sélectionnés comme cela se fait déjà pour les prothèses de hanche et de genou depuis plusieurs années. Ce sont des patients sans pathologies majeures associées, et il faut la présence d'un accompagnant au domicile et un lieu d'habitation relativement proche de la clinique, ainsi qu'une information



L'intervention a été réalisée grâce à une prise en charge multidisciplinaire.

Photo L'Alsace/Jean-Marc Loos

et une éducation thérapeutique préopératoire adaptées.

Réseau de soins indispensable

Un réseau de soin infirmier en ville mis en place en amont est également nécessaire afin de garantir la sécurité du patient à son domicile : le patient bénéficie de soins infirmiers à domicile dès sa sortie de la clinique. La participation active du patient à ce nouveau protocole ainsi que celle de

toute l'équipe du service d'ambulatoire et du réseau ville a été elle aussi indispensable.

Le taux global national de la chirurgie ambulatoire était de 36,2 % en 2009, selon le rapport du congrès de l'Association française de chirurgie (AFC). L'objectif affiché par le ministère de la santé est de porter la médecine ambulatoire à 55 % et la chirurgie ambulatoire à 70 %, contre 43 % et 54 % aujourd'hui. Aujourd'hui, le taux de chirurgie ambulatoire à la clinique Rhéna est de 68 %.